



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SEMAINE MONDIALE DE SENSIBILISATION POUR UN USAGE PRUDENT DES ANTIBIOTIQUES : DU PROGRES EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE MAIS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LE SECTEUR DE LA VOLAILLE

**Du 18 au 24 novembre 2020 se déroule la semaine mondiale de sensibilisation à l'usage prudent des antibiotiques. L'usage d'antibiotiques en médecine vétérinaire a fortement diminué ces dernières années. Néanmoins, une tendance alarmante est observée chez la volaille avec une augmentation de l'utilisation totale d'antibiotiques, y inclus d'antibiotiques critiques. Ceci va à l'encontre des objectifs déjà définis pour 2020 et des nouveaux objectifs pour 2024.**

Réduire les besoins en antibiotiques et donc en utiliser moins sont la seule voie qui permettra de réduire la résistance aux antibiotiques et d'assurer la santé humaine et animale. En Belgique, de grands progrès ont été réalisés grâce à des objectifs de réduction clairs et ambitieux.

#### **Plan Vision 2020 et Convention « Antibiotiques » : des résultats encourageants**

Le plan Vision 2020 du centre de connaissances concernant l'utilisation d'antibiotiques et l'antibiorésistance chez les animaux (AMCRA), rédigé en 2014, a prévu trois objectifs de diminution de l'utilisation d'antibiotiques en médecine vétérinaire, également repris dans la Convention « Antibiotiques », conclue en 2016 entre les pouvoirs publics fédéraux et les différents partenaires concernés par l'utilisation d'antibiotiques en médecine vétérinaire. Depuis 2011, on a enregistré en Belgique une réduction de l'utilisation de :

- - **40,3 % de l'ensemble des antibiotiques**
- - **77,3 % d'antibiotiques d'importance critique**
- - **71,1 % d'aliments médicamenteux avec antibiotiques**

Si ces résultats sont encourageants dans l'ensemble, le monitoring de l'utilisation des antibiotiques réalisé au niveau des exploitations montre des tendances moins favorables dans le secteur de la volaille, avec l'augmentation de l'utilisation totale, des fluoroquinolones et de la colistine (antibiotiques d'importance critique à plus haute priorité pour la santé humaine). Cette évolution menace fortement l'atteinte des objectifs fin 2020. Conscient de ses responsabilités, le secteur de la volaille a récemment développé un plan d'action afin de corriger ces évolutions négatives.

#### **Plan Vision 2024 et nouvelle Convention « Antibiotiques » : quatre objectifs**

Le plan Vision 2020 touche à sa fin, mais un deuxième plan a déjà été publié par AMCRA : « Vision 2024 ». Ce plan prévoit de nouveaux objectifs de réduction à réaliser d'ici fin 2024 :

1. Objectifs de réduction spécifiques à chaque espèce animale au niveau des exploitations et 1 % maximum d'exploitations se trouvant dans la zone d'alarme<sup>1</sup>.
2. Réduction de 65 % de l'utilisation totale d'antibiotiques par rapport à 2011.
3. Utilisation maximale d'1 mg de colistine/kg de biomasse.
4. Réduction de 75 % d'aliments médicamenteux utilisés contenant des antibiotiques par rapport à 2011.

<sup>1</sup> Définition d'exploitations en zone d'alarme sur <https://amcra.be/fr/vision-2024/>



L'objectif déjà atteint pour l'utilisation d'antibiotiques d'importance critique (diminution de 75% par rapport à 2011) reste d'application.

Une nouvelle Convention « Antibiotiques » sera prochainement finalisée entre les pouvoirs publics fédéraux et les différents partenaires concernés par l'utilisation d'antibiotiques en médecine vétérinaire. Elle permettra d'officialiser les nouveaux objectifs de réduction et de renouveler les engagements de chacun en matière de lutte contre l'antibiorésistance.

Un plan d'action national AMR « One Health » est en cours de finalisation également et détermine les objectifs stratégiques et opérationnels des autorités qui seront mis sur pied pour lutter contre l'antibiorésistance en faveur de la santé humaine, animale et de la protection de l'environnement en Belgique. Les objectifs du plan « Vision 2024 », repris dans le projet de convention « Antibiotiques » 2021-2024, seront également intégrés dans la partie vétérinaire du plan national AMR « One-Health ».

---

*L'acquisition de la résistance aux antibiotiques est un phénomène induit par leur utilisation en médecine humaine et vétérinaire. Il est dès lors primordial de veiller à leur usage raisonné et d'encourager la prévention et l'utilisation d'alternatives dans ces deux secteurs, afin notamment de réduire les quantités utilisées.*

*Le transfert de bactéries résistantes entre l'animal et l'homme, et inversement, en passant également par l'environnement, justifie une approche globale et intégrée.*

*L'AMCRA, avec le support de l'AFSCA et de l'AFMPS, est la force motrice de plusieurs initiatives lancées dans le domaine de la médecine vétérinaire en Belgique. AMCRA est le centre de connaissances concernant l'usage d'antibiotiques et l'antibiorésistance chez les animaux en Belgique. AMCRA a pour mission*

- 1. de prévenir l'antibiorésistance afin de préserver la santé humaine et animale ainsi que le bien-être des animaux,*
- 2. d'œuvrer pour une réduction rationnelle de l'utilisation d'antibiotiques et une politique durable des antibiotiques en médecine vétérinaire en Belgique,*
- 3. d'analyser, communiquer et sensibiliser. Pour de plus amples informations : [www.amcra.be](http://www.amcra.be)*

*Réduction et utilisation raisonnée des antibiotiques constituent les piliers du plan d'action « Vision 2020 » de l'AMCRA, développé en vue de réduire l'antibiorésistance en médecine vétérinaire en Belgique. En réponse à la nécessité de sensibiliser au bon usage des antibiotiques et afin de guider les vétérinaires dans un choix éclairé en antibiothérapie, l'AMCRA a notamment élaboré des vade-mecum pour les principales espèces d'animaux domestiques. Le choix des antibiotiques tient compte de plusieurs critères, parmi lesquels l'importance de l'antibiotique en question pour la santé humaine.*

*La « Convention entre les autorités fédérales et tous les secteurs partenaires impliqués concernant la réduction de l'usage des antibiotiques dans le secteur animal » a été signée le 30 juin 2016 par le gouvernement fédéral représenté par les ministres de la Santé publique et de l'Agriculture, les organisations sectorielles pharma.be, ABS, BFA, Boerenbond, FWA, les associations de vétérinaires UPV et VDV, les associations de santé animale ARSIA et DGZ, les gestionnaires de cahiers des charges Belbeef, Belplume, Belpork, BVK asbl, Codiplan, IPW IKM/QFL/QMK et AMCRA. Une synthèse des résultats et des activités de la Convention Antibiotiques peut être consultée dans les rapports publics disponibles sur les sites [www.amcra.be](http://www.amcra.be) et [www.afsca.be](http://www.afsca.be).*

*Pour de plus amples informations, veuillez consulter les sites internet de l'[AMCRA](http://www.amcra.be), de l'[AFSCA](http://www.afsca.be), de l'[AFMPS](http://www.afmps.be) et du [SPF SPSCAE](http://www.spf.spscae.be).*

AMCRA

AMELIORONS LA SANTE, DIMINUONS LES RESISTANCES



Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire

afmps  
agence fédérale des médicaments et des produits de santé



service public fédéral  
**SANTE PUBLIQUE,  
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT**

Pour plus d'informations :  
Dr. Fabiana Dal Pozzo  
Coordinatrice d'AMCRA  
GSM : 0479/56 04 20  
fabiana.dalpozzo@amcra.be

Prof. Dr. Jeroen Dewulf  
Président d'AMCRA  
GSM : 0476/49 70 40  
jeroen.dewulf@ugent.be